

Le 13 novembre 1972

M. Keller

DL  
14.11.72

Note pour M. l'Ambassadeur René Keller

Aide au Vietnam du Nord :  
demande de la Centrale  
sanitaire suisse

---

Voici, brièvement résumées, les différentes phases de nos récents échanges avec la Centrale sanitaire suisse, au sujet d'une nouvelle action en faveur du Vietnam du Nord :

1. En date du 28 juin 1972, le Dr Marc Oltramare, secrétaire de la Centrale sanitaire, s'adresse au Chef du Département politique pour solliciter un nouveau don de la Confédération (le dernier don, qui avait permis l'achat d'une station de réanimation cardiaque d'une valeur de quelque 200'000 francs, avait été fait en automne 1971). La contribution souhaitée s'élève, cette fois-ci, à 462'250 francs et permettrait l'envoi d'un matériel sanitaire relativement coûteux (15 alambics à pétrole pour la distillation de l'eau, 30 frigidaires à pétrole, 30 tentes à oxygène, etc). Elle ne couvre du reste qu'une partie de la liste des besoins médico-chirurgicaux transmise à la Centrale sanitaire par le Ministère de la santé de Hanoï et évaluée par elle à environ 1'700'000 francs.
2. Après un entretien téléphonique qu'il a eu avec vous le jour précédent, et au cours duquel vous lui avez fait comprendre que, la situation entre Hanoï et Berne faisant problème, la Confédération a besoin d'un délai de réflexion avant de se prononcer sur sa demande, le Dr Oltramare vous écrit, le 19 juillet, qu'il regrette que des consi-

./.



dérations de politique extérieure aient l'air de peser sur l'aide humanitaire de la Suisse. Il ajoute : "J'espère fermement que le Conseil fédéral fera passer son souci d'aide humanitaire avant toute autre considération."

3. Etant donné les implications politiques d'un don de la Confédération à Hanoï, nous préparons un projet de note au Conseil fédéral pour l'informer : 1) que les bombardements sur le Vietnam du Nord s'étant considérablement intensifiés au cours des semaines précédentes (élément nouveau de la situation), le caractère d'urgence des secours à apporter ne fait pas de doute; 2) que la balance de nos dons aux deux Vietnam s'établit légèrement en faveur du Sud (2'959'422 francs pour le Sud et 2'738'413 francs pour le Nord), et que si nous voulons, comme nous l'avons toujours fait, respecter cet équilibre, il n'y a, de ce point de vue, aucun inconvénient à accorder une contribution à la Centrale sanitaire.
4. En date du 11 septembre, le Dr Oltramare revient à la charge et écrit encore au Chef du Département. Il lui demande où en est la requête de la Centrale sanitaire. Le Chef du Département lui répond, le 14 septembre, par le refus suivant : "Le gouvernement de Hanoï qui ajourne sine die et sans explications la remise des lettres de créance de l'ambassadeur que nous avons désigné et qu'il a agréé en toute connaissance de cause, crée cependant une situation qui nous interdit pour l'instant toute nouvelle contribution en faveur du Nord. Nous sommes les premiers à le regretter."
5. Cette réponse est publiée dans le numéro de septembre du bulletin de la Centrale sanitaire suisse. Au début

d'octobre, quelques journalistes du Palais s'intéressent à l'affaire et sollicitent une entrevue avec le Chef du Département. M. Graber reçoit alors MM. Bouchat (TV romande), Plomb ("La Suisse") et Schlumpf ("Tages Anzeiger"). L'information diffusée les 11 et 12 octobre par les trois intéressés à la suite de cet entretien suscite un large écho et des commentaires variés dans la presse suisse. Quelques semaines plus tard, quand les relations Berne - Hanoi se normalisent, les journaux font, à une deuxième reprise, allusion à l'affaire de la Centrale sanitaire.

DL